

LA LETTRE D'INFORMATION

Février 2019

Mairie – Administration Générale

Tous concernés par la propreté

En période de grand beau temps et de grande fréquentation touristique, nos espaces publics sont vulnérables aux saletés diverses (papiers, mégots, déjections canines, autres déchets...).

Les équipes des services techniques et ASVP sont mobilisées. Néanmoins, **par de petits gestes simples, chacun peut participer à cet effort collectif** pour que notre commune, notre station soient propres et qualitatives.

Par avance, merci à vous !

Mairie – Foncier

Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public – Parking bas entrée station



Pour offrir des activités de loisirs attractives et diversifiées à destination du public jeune et familial en saison estivale, la Mairie, en accord avec l'Office de Tourisme, propose l'occupation de son domaine public (zone rouge) pour **créer un pôle d'animations** en complément de la luge 4 saisons. Aussi, la Mairie recherche un opérateur qui propose de mettre en œuvre et gérer des jeux et activités qui viennent compléter l'offre existante sur la station de La Rosière, tels que trampolines, château ou autres structures gonflables, jeux d'eau, airbag etc... Surface utilisable = env 1400 m² ; durée de l'occupation = 3 ans (*avec conditions particulières en cas d'évènement majeur*).

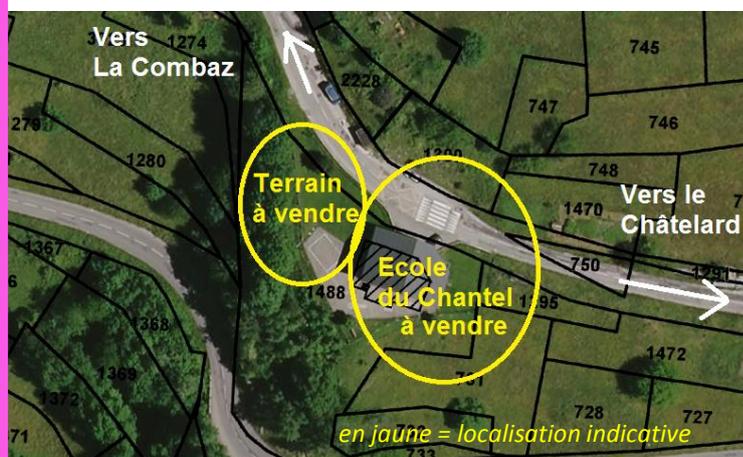
Annonce complète à récupérer sur le site <http://www.mairie-montvalezan.fr/>

Proposition détaillée à transmettre pour le **vendredi 15 mars 2019, 12h au plus tard.**

Contact : Gwendoline DEHOUL, foncier@montvalezan.fr

Mairie – Foncier

Vente de l'ancienne école du Chantel et d'un terrain à construire



La Mairie met en vente 2 lots :

- l'ancienne école du "Chantel", un lot d'environ 790m² sur lequel figure le bâti
- un terrain à construire contigu à celui de l'école d'environ 450m².

Le bâtiment de l'école comporte 3 niveaux desservis par une cage d'escalier indépendante, surface totale de 344 m² environ. 3 places de stationnement sont existantes sur la parcelle.

En cas d'intérêt, prendre contact avec Gwendoline DEHOUL, foncier@montvalezan.fr.

Mairie – Urbanisme

Sécurité – Défibrillateurs cardiaques

L' article R 123-57 du décret du 19/12/2018 impose le positionnement d'un défibrillateur automatisé externe, pour les établissements recevant du public, ERP - cat 1 à 4 ; et une partie des bâtiments en cat 5, notamment les établissements d'altitude, entre 2020 et 2022.



Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr ; 04 79 06 89 79

Mairie – Administration Générale

Pour + d'information

Suivez nous sur

@mairiemontvalezanlarosiere



Mairie – Urbanisme

Averne Nord – 1 an après...

Comme la mairie s'y était engagée lors de la première **réunion publique** sur ce dossier, le groupement DUVAL ODALYS viendra présenter l'évolution du projet



le **MARDI 26 FEVRIER** prochain, à 19h30
Salle Jean Arpin – Maison du Ski – La Rosière

Mairie – Administration Générale

Médecine Station et Villages

Pour mémoire,
nouvelles coordonnées
du Cabinet Médical

Docteur BOUVET et Docteur NAWI
TEL 04 79 55 15 06



Mairie – CCAS

Perros-Guirec,

ÉTÉ 2019, inscriptions

"Enfants et Ados de Montvalezan,
Très bonne nouvelle !

Cet été je vous accueillerai
à Perros-Guirec du samedi
6 au samedi 13 juillet !"

Les inscriptions sont
ouvertes. Contactez Manon
Cerdan avant le 12 avril
prochain.

Tarifs du séjour tout compris:
140€ pour le 1^{er} enfant,
120€ pour le second enfant.

Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr



Mairie – Service Population

Elections Européennes

Pour pouvoir voter aux
prochaines **élections europé-
ennes du 26 mai 2019**, il faut
demander à être inscrit sur les
listes électorales **avant le 31
mars 2019**.

Pour les retardataires, une permanence sera
tenue en mairie le samedi 30 mars matin – se
présenter avec un justificatif de domicile et
d'identité.

Inscriptions possibles en ligne sur
<https://www.service-public.fr>

Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr



Mairie – Ressources Humaines

La Mairie recrute

A l'année/permanents

- 1 agent technique polyvalent
profil Bâtiments, Electricité, Plomberie
- 1 agent technique polyvalent
profil Voirie, Espaces Verts et Travaux Divers
- 2 stagiaires, "Sécurité du Travail" et
"Gestion des Bâtiments"

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



Mairie – Administration Générale

AGENDA

Prochain Conseil Municipal,
Jeudi 14 mars 2019
en Mairie



à vos agendas

Mairie – Services Techniques

Travaux de rénovation et extension de l'école

Dernière ligne droite pour l'école de La Rosière sous sa forme
actuelle.

Le déménagement aura lieu lors des prochaines vacances de
printemps.

Le lundi 29 avril 2019, les enfants feront leur rentrée dans le
bâtiment "Les Galopins". L'école se poursuivra sur ce site jusqu'à
l'achèvement des travaux au mois de novembre prochain.

Le service de transport scolaire sera adapté en conséquence.

La commune remercie l'ESF, exploitant du bâtiment "Les
Galopins", qui a accepté d'adapter son activité pour permettre la
réalisation des travaux.



Contact : Elisabeth FUDRAL, 04 79 06 83 91

Mairie – Service Population

Ecole - Inscriptions – année 2019-2020

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée
scolaire de septembre 2019 se font en Mairie
dès à présent.

Ecole Maternelle : nés en 2014 – 2015 – 2016

Ecole Primaire: 2013 et avant.

Pièces à fournir :

Fiche d'inscription ; Livret de famille ; le carnet de
santé de l'enfant attestant des vaccinations
obligatoires pour son âge ; un justificatif de domicile.

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr ; 04 79 06 84 12



Mairie – Services Techniques

Vadémécum du déneigeur particulier

Règle n°3 :

*"Je déplace mon véhicule après chaque
chute de neige pour permettre le nettoyage
des places de stationnement."*



Conformément à l'article R417-12 du code de la route "Est considéré
comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même
point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée
excédant sept jours".

Ce stationnement abusif est passible d'une amende de 2^{ème} classe, 35 €.